

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Octobre 1889

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 1^{er} octobre, a nommé M. Louis-Fernand de Bonnefoy, Baron du Charmel, Son Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près le Gouvernement de la République Française, en remplacement de M. le Marquis de Maussabrè-Beufvier, démissionnaire.

Le Président de la République Française a reçu jeudi dernier, en audience publique, S. Exc. M. le Baron du Charmel qui lui a remis les lettres de rappel de M. le Marquis de Maussabrè-Beufvier et celles par lesquelles il est personnellement accrédité en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince de Monaco près le Gouvernement de la République Française.

M. le Comte d'Ormesson, introducteur des ambassadeurs, est allé prendre le nouveau Ministre à son hôtel, et l'a conduit à l'Élysée dans les voitures de la Présidence escortées par un peloton de cuirassiers.

M. le Baron du Charmel était accompagné de M. Depelley, Secrétaire de la Légation.

Il a exprimé à M. le Président de la République la satisfaction d'avoir été choisi par le Prince pour exprimer les sentiments personnels de Son Altesse Sérénissime et Son affection pour la France, ainsi que pour s'employer au maintien des cordiales et séculaires relations de bon voisinage entre les deux pays.

M. Carnot a répondu très gracieusement en rendant hommage aux grandes qualités qui distinguent le Prince Albert dans les armes et dans les sciences, et a chargé le Ministre de reporter à Son Altesse Sérénissime, l'expression de Ses sentiments de haute estime et d'attachement.

Les honneurs militaires d'usage ont été rendus au Baron du Charmel à son arrivée à l'Élysée et à sa sortie.

Le Ministre a été reconduit à la Légation avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince a quitté Monaco jeudi dernier, 10 de ce mois, pour se rendre à Paris.

L'Amiral Duperré, Préfet maritime, absent en ce moment, avait envoyé à la gare de Toulon le Contre-Amiral Augé-Dufresse, Major de la flotte, accompagné de deux aides de camp, pour complimenter Son Altesse Sérénissime.

M. Drageon, Consul de Monaco à Toulon, se trouvait également à la gare.

La rentrée des Tribunaux de la Principauté, précédée de la messe du Saint-Esprit, aura lieu samedi prochain, à dix heures du matin.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Turrel, avocat général.

M. le Ministre des Affaires Etrangères a chargé M. le Consul de France à Monaco de remercier, au nom du Gouvernement Français, le Comité Monégasque qui lui avait fait parvenir par l'intermédiaire de son président, M. Adolphe Blanchy, une somme de 2,300 fr. pour secourir les familles des naufragés de Saint-Malo et des mineurs de Saint-Etienne victimes d'une explosion. Cette somme est parvenue à destination.

A l'occasion de l'avènement de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, M. le docteur Robert Slade Ash a fait parvenir au Gouverneur Général une somme de 300 francs pour les pauvres de la Principauté.

La pluie a fait la semaine dernière son apparition.

Samedi, elle avait commencé par plusieurs averses très salutaires à nos jardins. L'orage d'hier semble y avoir mis fin.

Le régime de la pluie tend d'ailleurs à se généraliser en France. Les dépêches indiquent de considérables chutes d'eau, et, en certains endroits, des commencements sérieux d'inondation.

A Besançon, des torrents d'eau ont submergé la ville, tandis que le Doubs croît et déborde. Et la pluie tombe toujours.

Dans le Jura, c'est bien autre chose. Après deux jours de pluie torrentielle, les rues et les places de Lons-le-Saunier ont été envahies par les eaux qui s'élevaient à 30 et 40 centimètres; le grand pont de la rue Saint-Désiré a été emporté. Sur la promenade de la Chevalerie, il y a un mètre d'eau. Les villages voisins : Saubier, Montmorot, Courbezou sont bloqués par les eaux et, tout autour, la plaine ne forme qu'une vaste nappe uniforme. Deux ponts ont été enlevés par le torrent, à Courbezou et aux Salines.

De Lyon, on télégraphie que les pluies ont amené une crue très sensible du Rhône.

Plus tard cependant, une deuxième dépêche nous a appris que le mouvement ascensionnel commençait à décroître. Les bas ports sont complètement couverts; les accidents signalés sont sans importance.

Les nouvelles de la Saône et de la Loire signalent le débordement de nombreuses rivières et des dégâts importants.

Enfin, dans la région même, les pluies peuvent avoir des conséquences. Notre correspondant de Guillaume (Alpes-Maritimes) nous mande que la pluie n'a cessé de tomber. Le fleuve le Var commence à devenir menaçant et si ce temps persistait, des inondations seraient à craindre.

M. Arthur Steck, de retour à Monaco depuis la semaine dernière, a repris dimanche la direction des concerts du Casino.

Dimanche à midi, on apercevait au large de Monaco une escadre comprenant 4 cuirassés et un aviso, se

dirigeant vers l'Italie. C'était l'escadre allemande de Gibraltar; elle allait à San Remo où les officiers supérieurs de ces bâtiments de guerre ont visité la villa Zirio.

Jeudi dernier est mort subitement, à Menton, M. Alexandre de Millo-Terrazzani, percepteur des contributions directes, âgé de 55 ans.

Les obsèques de M. de Millo ont eu lieu samedi matin à Monaco. Une foule considérable suivait le convoi.

Le deuil était conduit par M. Eugène de Millo, secrétaire du Consulat de France à Monaco, fils du défunt.

M. de Millo venait d'être nommé à la perception de Nice-Est, avec avancement, quand la mort l'a frappé. Il jouissait à Menton de l'estime publique, et était, ainsi que sa famille, très aimé dans la Principauté.

L'affluence des voyageurs qui se dirigent sur Nice et Monaco est toujours énorme. Le train n° 7 de Marseille à Nice a dû être dédoublé plusieurs fois la semaine dernière, et hier il n'est arrivé ici qu'à 8 heures, ce qui a ajourné à ce matin la distribution postale du courrier de Paris.

Le service d'hiver commencera sur le réseau de P.-L.-M. le 4 novembre prochain à minuit. Plusieurs améliorations importantes vont être faites. Le nombre des trains est supérieur de 12 à celui du service de l'hiver dernier.

Voici les principaux de ces changements :

L'express qui partait de Nice dans la dernière saison à 4 h. 58 du soir pour Paris sera devancé, au fort de la saison, par un autre express allant de Nice à Cannes et partant à 4 h. 52.

Un express supplémentaire sera ajouté de Paris à Vintimille. Il arrivera à Nice à 4 h. 19 et partira à 4 h. 39. Il comprendra toutes les classes.

L'ancien train 7, qui arrivait de Paris à Nice à 4 h. 36 et partait à 5 h. 5, arrivera à 4 h. 42 et partira à 5 h. 7. Il n'aura que des premières.

Un train partant de Draguignan arrivera à Nice vers 6 heures du soir.

Un service sera organisé pour les théâtres.

Un express partira de Nice, direction de Menton, à 6 h. 40, afin de permettre au public d'arriver à Monte Carlo pour le commencement des représentations, ce qui n'avait pas lieu l'hiver dernier.

Le même train, qui existait de Vintimille à Nice, sera maintenu.

Le train qui retournait à Nice et partait de Vintimille à 11 h. 46, partira cet hiver à 11 h. 53 m. Il ne sera fait qu'au plus fort de la saison.

Nous ferons connaître la marche exacte de tous les trains dès qu'elle sera définitivement arrêtée.

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. vient d'organiser un nouveau train de plaisir à des prix vraiment exceptionnels. Le prix des places, en effet, est ainsi fixé :

De Menton à Paris et retour : en 2^e classe, 41 fr. ; en 3^e classe, 30 fr. ; de Draguignan, 38 fr. en seconde et 28 fr. en 3^e classe; de Marseille-Prado, 32 fr. en seconde et 24 fr. en 3^e classe; de Rognac, 31 fr. en seconde et 23 fr. en 3^e classe. La Compagnie ne mettra à la disposition du public qu'un nombre limité de billets. Ils seront personnels et valables pour sept jours à Paris. Le départ s'effectuera de Marseille le 17 octobre à 2 heures 10 du soir, pour arriver à Paris le 18 à 11 heures 53, et le retour de Paris le 25 octobre à 2 heures 25 du soir, pour arriver à Marseille, le 26 à midi.

Une importante modification sera prochainement apportée dans l'éclairage des voitures de voyageurs.

L'emploi du gaz, exclusivement appliqué à l'éclairage des trains express et de certains trains directs circulant sur la ligne de Paris à Ventimiglia, sera bientôt généralisé et mis en service dans tous les trains.

C'est là une amélioration due à l'initiative de la Compagnie P.-L.-M. et au sujet de laquelle le public ne tardera pas à témoigner sa satisfaction.

La Compagnie du chemin de fer P.-L.-M. a soumis à l'homologation un nouveau tarif spécial P. V. n^o 3, pour le transport des fruits, légumes frais, lait, fromages, œufs, olives, oranges, citrons, etc.

Demain matin, à 6 heures, un train spécial de pélerins français venant de Marseille et se rendant à Rome passera à la gare de Monaco.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Aigues-Mortes. — Le bateau à vapeur *Buenaventura*, de la marine marchande espagnole, vient de faire naufrage sur nos côtes. L'équipage a été sauvé, mais son chargement de vin a été presque complètement perdu. Ce navire, comme les gens malheureux, a une histoire, et une singulière histoire encore.

En 1859, lors de la campagne d'Espagne au Maroc, il traversa le détroit de Gibraltar, au milieu d'une effroyable tempête, pour porter des vivres à l'armée espagnole, qui se mourait littéralement d'inanition et de froid au *campamento del hambre*, ou « camp de la faim ».

Enfin, 1885, de retour d'Asie, il apporta dans ses flancs les germes du choléra morbus qui décima plusieurs villes du littoral.

Nice. — Vendredi dernier 11 octobre, à une heure, le général comte de Novion, nouveau gouverneur du groupe de la défense de Nice, a fait son entrée officielle dans notre ville.

Les troupes des garnisons de Nice et de Villefranche, celles détachées dans les forts ainsi que les corps alpins encore cantonnés dans les villages des environs étaient massés sur le passage du gouverneur le long de la promenade des Anglais, du quai Masséna, des places Masséna et Charles-Albert et de la rue du Pont-Neuf.

Le général de Novion, a été longuement acclamé par la population venue en foule malgré la pluie.

— Hier, vers les cinq heures de l'après-midi, une bande d'une vingtaine de marsouins sont venus évoluer devant la promenade des Anglais, à une quinzaine de mètres du rivage, où la foule a pu suivre leurs évolutions. Les pêcheurs disent que c'est signe de gros temps au large.

La Turbie. — Le conseil de fabrique fera célébrer jeudi prochain 17 de ce mois, à 9 heures du matin, dans l'église paroissiale de la Turbie, un service funèbre pour le repos de l'âme de S. A. S. le Prince Charles III, afin de manifester la reconnaissance des paroissiens envers leur Auguste bienfaiteur.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Il pleut de l'eau et des feuilles : c'est l'hiver. Sur les boulevards, les arbres sont à moitié chauves ; les marchands de marrons ont allumé leurs fourneaux au coin des boutiques des marchands de vins. On a rentré les orangiers des jardins des Tuileries ; les musiques militaires ont cessé de jouer sur les places et les promenades publiques ; enfin, M. Franconi a fait rentrer sa troupe au boulevard des Filles-du-Calvaire et le Cirque d'Hiver a fait très brillamment sa réouverture. C'est l'hiver ; mais ce n'est pas encore la saison d'hiver à

Paris ; ce n'est pas encore la saison des réceptions, des concerts, des théâtres ; nous sommes dans une demi-saison mondaine qui a son caractère particulier et son charme spécial.

Les fêtes officielles dont l'Exposition a été l'occasion vont bientôt finir. Au ministère de la marine, l'amiral et M^{me} Krantz ont offert un dîner, suivi de réception, aux officiers des armées de terre et de mer, ainsi qu'aux employés civils qui ont organisé les expositions des ministères de la guerre et de la marine au Champ de Mars et à l'esplanade des Invalides. A l'Elysée, on fait de grands préparatifs pour deux fêtes qui seront données les 17 et 24 octobre aux exposants récompensés.

La reine Isabelle est rentrée au palais de Castille. Elle ne donnera pas de fêtes, et son hospitalité toute royale sera réservée aux quelques personnes qu'elle honore de son amitié. Elle a donné un dîner auquel ont assisté LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Montpensier, et elle a tenu à ce que l'anniversaire de sa naissance fût célébré dans la plus grande intimité. Il y a eu un déjeuner auquel ont pris part le roi Don François d'Assise, LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Montpensier, l'ambassadeur d'Espagne et M^{me} de Leon y Castillo, le duc de la Conquista, la duchesse de Bailen, le duc de Najera, la duchesse de Hajar, le comte de Sanafé, le marquis de Villasegura, et quelques autres Espagnols de distinction. De nombreuses dépêches de félicitations ont été adressées à la reine par les membres des familles impériales et royales d'Europe. Sa Majesté restera à Paris jusqu'à la fin du mois de novembre. Elle passera l'hiver à Madrid et à Séville.

Le baron de Mesnard a donné un dîner en l'honneur de M^{me} la duchesse de Palmella, dont les œuvres, comme sculpteur, sont chaque année remarquées au Salon. M. Guillaume, de l'Institut, était au nombre des convives.

Nous en aurons fini avec le carnet des fêtes mondaines lorsque nous aurons signalé trois banquets offerts à des personnalités auxquelles on tenait à rendre hommage avant la clôture de l'Exposition.

La plus imposante de ces réunions a été le banquet offert à l'hôtel Continental à M. Ambroise Thomas par les compositeurs de musique, les éditeurs et les artistes. M. Léo Delibes a porté un toast fort applaudi au directeur du Conservatoire, et il a rappelé que de cette maison n'étaient sortis que « des élèves devenus des maîtres à leur tour, et qui s'appellent Massenet, Salvayre, Théodore Dubois, Lenepveu, Bourgault-Ducoudray, etc. » M. Ambroise Thomas a remercié avec émotion ; puis M. Tirard, président du Conseil, a félicité les artistes de la grande part qu'ils avaient prise dans le relèvement moral de la France.

Un banquet d'adieu a été offert au vicomte de Cavalcanti, sénateur, commissaire général du Brésil à l'Exposition. M. d'Ormesson, au nom du Ministre des affaires étrangères, a présenté au vicomte de Cavalcanti le brevet et les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur.

Enfin la colonie portugaise de Paris a offert un banquet d'adieu à M. le conseiller Pinheiro-Chagas, ancien ministre de la Maison du Portugal et l'un des grands écrivains de ce pays. M. Pinheiro-Chagas, qui est un orateur de premier ordre, a, dans une improvisation chaleureuse, fait des vœux pour la prospérité de la France, du Portugal et du Brésil, ces trois frères issus du sang latin.

Les mariages, en ce moment, se célèbrent de préférence à la campagne. Parmi les dernières unions contractées loin de Paris, nous citerons celles de M^{lle} de Lavigerie avec M. Paul de la Tour, de M^{lle} de Colombet de Sandos avec M. L. Durand de Fontmagne, de M^{lle} de Torcy avec le comte de la Jonquière, du comte Marc de Corberon avec M^{lle} de Kronenberg, de M. B. de Jessey avec M^{lle} Louise Gatién, de M^{lle} Stears avec le comte Etienne de Maleissye, et de M^{lle} Laure Bétrix avec M. Désiré Lemerre, le fils du célèbre éditeur.

A Paris, brillante cérémonie à Saint-Pierre-de-Chaillet pour l'union de M^{lle} de Diaz-Eraso, nièce du dernier président de la République de l'Equateur, avec M. de Yturbe, dont la famille est une des plus considérées de la colonie mexicaine.

Signalons enfin le mariage du brillant aquarelliste G. W. Thoruley, avec M^{lle} Stub, une jeune norvégienne. Les témoins du marié étaient MM. Puvis de Chavannes et Charles Grandmougin ; ceux de la mariée, le peintre Scherrer et le docteur Heidé.

Oussman-Gassi, roi du Boundou, a quitté la France ; il s'est embarqué à Marseille sur le paquebot le *Taurus*, qui se rend sur la côte occidentale d'Afrique.

Les ambassadeurs Marocains sont partis également

pour l'Espagne, qu'ils traverseront pour rentrer au Maroc. Avant leur départ, le Président du Conseil et M^{me} Tirard ont donné en leur honneur un dîner suivi de réception. Robert Houdin est venu exécuter ses plus beaux tours de prestidigitation.

Les arrivées ont été plus nombreuses que les départs.

Le roi Milan, accompagné d'un secrétaire et de deux gentilshommes de sa suite, est venu à Paris où il restera une dizaine de jours.

La grande-duchesse Amélie de Slesvig-Holstein, tante de l'impératrice d'Allemagne, et la jeune sœur de cette impératrice, la princesse Theodora de Slesvig-Holstein, sont à Paris incognito et ont récemment visité la tour Eiffel. Elles sont montées jusqu'à la troisième plateforme, et la princesse Théodore a voulu escalader le petit escalier qui conduit au campanile. Un ouvrier, à ce moment, remplaçant le drapeau tricolore, détérioré par le vent et la pluie. Il s'acquitta de sa tâche avec la plus grande adresse, et la jeune princesse ne put s'empêcher d'applaudir. Avant de quitter la tour, les deux princesses ont vivement félicité M. Eiffel.

Le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, général de cavalerie de l'armée prussienne, est parmi nous dans le plus strict incognito, sous le nom de comte de Wesdin.

M. Castelar est un des visiteurs les plus assidus de l'Exposition. Il est descendu à l'hôtel de M. Calzado, son ami. Si, à la réouverture des Cortès espagnols, qui aura lieu à la fin de ce mois, le projet de loi relatif au suffrage universel est déposé, il rentrera à Madrid ; dans le cas contraire, il restera à Paris tout l'hiver.

Le prince Wladimir Dolgoroukoff, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, gouverneur de Moscou, est arrivé de Vichy où il faisait une cure ; il sera notre hôte pendant quelques jours. Le général Ignatieff est également à Paris.

Lord et lady Salisbury ont passé quarante-huit heures parmi nous, puis sont partis pour visiter les travaux de la villa Beaulieu, qu'ils font bâtir dans les environs de Nice. Leur fils et leur belle-fille, lord et lady Cranborne, sont retournés en Angleterre.

M. Sardou vient encore d'obtenir un triomphe. La reprise de *Theodora*, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, a été accueillie par des rappels à la fin de chaque tableau. Ce drame superbe a produit plus d'impression encore que le premier jour. M^{me} Sarah Bernhardt est dans toute la plénitude de son talent, et nulle ne peut mieux personnifier l'impératrice de Byzance, dont elle est le fidèle portrait, comme j'ai pu m'en assurer en comparant la photographie de la grande artiste dans ce rôle avec une photographie du cortège de Theodora, dont l'original est à Rome. M. Garnier est étonnant de vérité et de relief dans le rôle de Justinien. Un débutant, M. Sarter, malgré quelques inexpériences, a montré de rares qualités naturelles dans le rôle important d'Andreas. La mise en scène et les costumes sont d'un éclat incomparable.

A l'Opéra, M^{me} Melba, de retour de Londres, où elle a été l'étoile de Covent-Garden, a fait une rentrée superbe dans *Hamlet* ; comme jeu, prononciation et virtuosité, elle est maintenant parfaite. Le public et les musiciens de l'orchestre lui ont fait une ovation méritée.

DANGEAU.

P.-S. — Le conseil des ministres a décidé que la durée de l'Exposition universelle ne serait pas prorogée au delà du terme de six mois prescrit par la loi d'institution.

L'ouverture ayant eu lieu le 6 mai dernier, la clôture aura donc lieu le 6 novembre prochain.

FAITS DIVERS

UN DÉSASTRE AU JAPON. — La province du Kil, au sud-ouest du Japon, vient d'être le théâtre du plus grand désastre connu dans l'histoire de ce pays. Plus de dix mille morts, plusieurs villes complètement balayées de la surface du globe, d'autres à peu près démolies, tel est le bilan de cette catastrophe occasionnée par des inondations et par l'écroulement d'une montagne qui a enseveli six villages sous une masse énorme de terre et de rochers.

La première partie du mois d'août avait été marquée par une série continue de pluies et la crue des fleuves était bientôt devenue alarmante.

Le 18 août, les rives du Kinogawa, torrent d'un parcours de cent vingt-cinq kilomètres, furent emportées près de la ville de Yokohama, et une montagne d'eau fit irruption sur les champs et les villes, détruisant les maisons, les ponts, les murs, les temples et tout ce qu'elle rencontrait sur son chemin.

Dans ce district, deux cents maisons furent emportées; cinq mille furent démolies par les eaux, laissant trente mille individus sans ressources à la charge des autorités locales.

Tous les champs cultivés situés plus bas que les quais du fleuve Lodakagwa ont été également détruits par l'inondation ainsi que les villes voisines. Sur soixante maisons qu'il y avait à Wakanamura, il n'en reste que deux debout et plus de cinquante personnes ont péri.

Le volume de la rivière Kinokuni et du torrent voisin avait pris un accroissement extraordinaire; à certains endroits, la crue dépassait de 13 à 18 pieds le niveau normal.

La rivière déborda à une lieue environ de la ville de Wakayama, et presque aussitôt le village d'Iwahassi et tous les environs, c'est-à-dire environ quarante-huit hameaux furent recouverts par le torrent des eaux. La profondeur de l'eau était de cinq à quinze pieds.

Dans les environs d'Osaha, le désastre a, paraît-il, été aussi considérable, et les télégrammes reçus à Tokio annoncent qu'on a dû secourir plusieurs milliers de personnes.

A Hongumura, 180 maisons ont été emportées par l'inondation, trente personnes ont été noyées. A Higashipo et à Murogori, plusieurs milliers de maisons ont été démolies: il y a eu un grand nombre de morts.

A Hedakagori, quatre cent quatre-vingts chevaux ont été entraînés par les eaux, et soixante-dix maisons plus ou moins endommagées, pendant que cent vingt personnes périssaient et que cinquante autres étaient assez grièvement blessées. Cinq mille personnes environ ont à grand-peine échappé à la mort.

Les nouvelles de Wakayama, datées du 25 août, annoncent que dans les provinces de Tschigawara et de Shikaka un grand nombre de maisons situées près du Kumanagawa ont été emportées et qu'un grand nombre d'habitants sont morts. D'après les rapports venus de Jenien, le quart des immeubles qui sont au nombre de plus de cinq cents et une centaine de personnes ont été balayés par les eaux.

L'Hikagwaga a eu une crue de vingt-huit pieds au-dessus de son niveau ordinaire; les villages voisins ont été inondés; cent cinquante maisons ont été emportées et plusieurs personnes noyées.

Soixante-dix huit maisons ont été détruites à Shusan; des éboulements qui se sont produits près de la source de l'Hikagwaga, ont déraciné une grande quantité de grands arbres et les ont entraînés dans les champs où ils gisent actuellement par milliers.

Environ douze cents maisons des villages qui avoisinent le Tomstagawa ont été, dit-on, enlevées et plus de cinq cents personnes auraient péri.

Une autre dépêche de Wakayama datée du 26 août annonce que d'après l'enquête commencée, le total des maisons enlevées à Nismuragori s'élève à 1,092; 503 autres ont été démolies; 400 plus ou moins endommagées. Le nombre des morts est de 863.

Dans la province de Kil, la seule pour laquelle on ait pu faire des évaluations exactes, le chiffre des morts ne sera certainement pas inférieur à dix mille. Les cadavres et les débris de toute nature couvrent les campagnes; les survivants ne pourront pas reprendre leur travail avant plusieurs mois. Les pertes en argent s'élèvent à plus de cent cinquante millions.

Des secours ont été envoyés aux districts ruinés, mais la difficulté qu'on rencontre à recueillir comme à distribuer des vivres rend la misère effroyable. Il est à craindre que, dans les provinces excentriques, beaucoup de gens ne meurent de faim.

Les montres en papier.

On a déjà utilisé de bien des façons le papier comprimé, mais on n'avait pas encore été aussi loin.

Un horloger de Dresde vient de trouver le moyen de faire une montre avec du papier soumis à une préparation spéciale.

Il paraît même, cette matière étant beaucoup plus facile à travailler que les métaux, qu'il est arrivé à simplifier énormément les rouages et à établir un mouvement bien moins susceptible de se déranger.

Réjouissez-vous, amateurs de café! On vient de faire une curieuse découverte à la Réunion: on peut substituer au café le fruit de l'oranger sauvage qui abonde dans l'île, et l'on prétend que l'arôme de ce fruit ne le cède en rien au parfum des grains de café. Comme les frais de culture de l'oranger sauvage sont beaucoup moindres que ceux du

caféier, le nouveau produit serait à la portée des personnes peu aisées.

Par suite, le gouvernement colonial de la Réunion a ordonné qu'une grande partie de la région élevée de l'île, éminemment propre à la culture de l'oranger sauvage, serait tout spécialement réservée à la nouvelle industrie. Cette découverte, dit la *Revue scientifique*, supprimera bientôt toute adulation du café par la chicorée: on dit que le fruit de l'oranger sauvage, en ce qui concerne le parfum et le goût, peut rivaliser avec le café pur, qu'il améliore notablement en cas de mélange avec lui.

On écrit d'Athènes:

Un élève de l'école française d'ici a découvert à Tripolitza la statue d'un dieu assis, dont le style se rapproche de celui des anciennes sculptures égyptiennes. On croit que cette statue est la plus ancienne que l'on ait découverte jusqu'à présent en Grèce.

La direction des chemins de fer de l'Etat français va mettre en pratique une innovation assez intéressante pour le commerce. Désormais, les colis qui ont besoin d'être expédiés rapidement pourront être assimilés aux bagages et partiront au tarif de la grande vitesse par les trains que l'expéditeur désignera, pourvu qu'il soient apportés cinq minutes avant le départ des trains et sans qu'il soit nécessaire de prendre un billet de voyageur.

La Confédération suisse a mis depuis quelques jours en circulation une nouvelle pièce de 5 francs en argent.

De même dimension que l'ancienne, cette pièce offre les particularités suivantes: sur la face, l'Helvétie assise est remplacée par une tête de femme, le profil tourné à gauche, couronnée de lauriers et entourée de l'inscription *Confœderatio Helvetica 1889*, placée en exergue.

Sur le revers est frappé l'écusson fédéral surmonté d'une étoile et enveloppé d'une couronne de chêne et de laurier. Entre l'écusson et la couronne, l'indication de la valeur. Sur la tranche de la pièce se détachent en relief ces mots: *Dominus providebit*. Des étoiles garnissent le reste de la tranche.

Avis aux chasseurs, excursionnistes et autres personnes exposées à être mordues par des vipères.

Il résulte des remarquables expériences de M. Kauffmann que le nitrate d'argent n'exerce aucune action atténuante sur le venin de la vipère, soit que le nitrate ait été mélangé au venin et injecté avec lui, soit qu'il ait été introduit après inoculation de ce dernier.

Le bichlorure de mercure exerce une action favorable, mais il a l'inconvénient de déterminer la production d'une escarre. Le permanganate de potasse, tant vanté contre la morsure des serpents, paraît également posséder une influence utile; mais, en somme, c'est à l'acide chromique qu'il est le plus sage d'avoir recours. Cet acide agit tant sur les troubles locaux que sur les perturbations générales, il atténue les uns et les autres, et n'exerce aucune influence défavorable au point d'injection comme le fait le bichlorure de mercure.

La solution recommandée est celle à 1 pour 100, il faut l'injecter au point d'inoculation du venin; il précipite ce dernier; aussi son action est-elle d'autant plus forte que l'intervention est pratiquée plus rapidement après la morsure ou l'injection.

VARIÉTÉS

On se plaint avec raison, depuis déjà bien des années, de la diminution constante du nombre des oiseaux, et surtout des petits oiseaux, très répandus autrefois dans nos campagnes. S'il ne s'agissait ici que de donner satisfaction aux doléances des amateurs de la chasse, quelque respectables qu'elles nous paraissent d'ailleurs, nous n'aurions pas à nous occuper bien longuement de ce sujet. Mais il y a en jeu un autre intérêt bien plus puissant et d'une incontestable actualité.

On sait que les oiseaux des champs et des bois, qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler le gibier à plume, sont, du moins en très grande partie, des espèces insectivores, et à ce titre ils méritent d'être protégés par le cultivateur. Ils détruisent, pour les besoins de leur alimentation, un nombre incalculable d'insectes à divers états, et surtout de larves et de chenilles, qu'il serait

souvent impossible d'atteindre par les moyens ordinaires qui sont à notre disposition. Les espèces granivores elles-mêmes, telles que le moineau, que l'on poursuit comme nuisible dans maintes localités, sont insectivores à certaines époques de leur existence.

On s'accorde assez généralement à reconnaître qu'avec cette diminution du nombre des oiseaux utiles a coïncidé une fâcheuse augmentation dans celui des insectes nuisibles à nos récoltes; et bien qu'on soit tombé à cet égard dans quelques exagérations, on pourrait même dire dans quelques erreurs, nous conviendrions volontiers qu'il y a du vrai dans cette opinion.

Connaissant les causes du mal, il serait plus facile d'y apporter les remèdes convenables. On a signalé tout d'abord le développement qu'a pris la passion de la chasse; il est certain qu'il n'a pas été sans influence sur la rareté toujours croissante du gibier. Cependant nous avons des lois, des arrêtés, des règlements qui protègent les petits oiseaux; d'un autre côté, les sociétés d'agriculture et autres se sont préoccupées de cet état de choses et cherchent à le modifier, soit par les instructions qu'elles publient, soit par les encouragements ou les prix qu'elles ont fondés.

Certes, toutes ces mesures, bien que ne satisfaisant pas complètement à toutes les exigences, pourraient produire d'excellents résultats, si elles étaient appliquées sérieusement et avec persévérance; malheureusement il en est qui restent trop souvent à l'état de lettre morte.

Mais, sans insister sur ce point, qui est du ressort de la législation, nous croyons devoir appeler l'attention sur une autre cause du dépeuplement qui avait à peine été indiquée jusqu'à ce jour. Il n'est personne qui n'ait remarqué combien la végétation arborescente décroît d'année en année; et il ne s'agit pas seulement des grands massifs forestiers dont chaque jour voit défricher une parcelle, mais de ces plantations de ligne ou isolées, haies, buissons, fourrés, si répandus jadis dans les friches, les terres vagues ou au bord des chemins.

L'arboriculture fruitière elle-même n'échappe pas à cette loi; partout on voit les formes nouvelles et réduites, cordons, vases, cépées, tendre de plus en plus à se substituer aux grands arbres en pyramide ou en plein vent. Nous ne saurions nous en plaindre, s'il doit en résulter une augmentation dans la quantité et la qualité de la production fruitière; le mal, si c'en était un, deviendrait alors un mal nécessaire. Hâtons-nous d'ailleurs de reconnaître que cette cause de diminution de la végétation arborescente, s'exerçant sur une échelle assez restreinte, l'inconvénient qui en résulte peut être aisément compensé d'un autre côté.

Ceci nous ramène à l'importante question du reboisement dont nous avons dit un mot dans notre dernier article. Nous distinguerons, toutefois, avec M. A. Burger, le grand et le petit boisement, mais en donnant à ces deux termes un acception un peu différente. Par le premier, nous désignons les massifs d'une étendue plus ou moins considérable, depuis les grandes forêts jusqu'aux bosquets qui accompagnent et décorent les parcs d'agrément; par le second, les arbres et les arbrisseaux isolés, en lignes ou en petits groupes, dont nous avons déjà parlé.

Pour le moment, c'est à ce dernier que nous nous en tiendrons, comme se rattachant plus spécialement à la conservation des oiseaux. M. Burger, dans un savant mémoire publié il y a quelques années, fait remarquer très justement que le déboisement des campagnes a exercé une grande influence sur la diminution de la petite gent volatile, qui voit peu à peu disparaître les abris dont elle avait besoin pour protéger ses couvées. Il rappelle le temps où les plaines de la Brie (et cette observation pourrait s'appliquer à bien d'autres régions) étaient parsemées d'arbres en futaie ou en têtards et de touffes d'arbustes offrant aux passereaux des retraits commodes et assurés.

Aujourd'hui, tout cela est bien changé. Des cultivateurs soit pour se procurer des bois, soit pour agrandir la surface arable, soit encore, disent-ils, pour se garantir de l'ombre que projettent sur les champs les haies de clôture, les arrachent et défrichent le sol. Ils ne respectent même pas celles qui sont plantées sur des talus ou des terrains en pente, là où le réseau de leurs racines serait indispensable pour maintenir et raffermir le sol. Heureux encore quand ils n'empiètent pas sur la voie publique!

« Presque partout, dit M. Burger, les fontaines, les sources sont dégarnies de leur revêtement naturel et

séculaire d'arbres et d'arbrisseaux, boisement qui les protégeait et maintenant à une fraîcheur et un ombrage vraiment utiles et salutaires à tous.

Revenons à nos oiseaux insectivores ; on peut les classer en plusieurs catégories, dont chacune a un habitat qui lui convient particulièrement. Les espèces de haut vol recherchent les arbres élevés, les hautes futaies ; celles de vol moyen préfèrent les grands taillis et les arbres branchus de hauteur médiocre ; aux petits oiseaux qui ne font que voler et dont les pattes grêles ne peuvent embrasser que des objets d'un faible diamètre, il faut les jeunes taillis, les haies et les buissons ; d'autres, enfin, se tiennent à terre, dans les hautes herbes, le long des eaux, etc.

Or, si l'un de ces genres de boisement est supprimé dans une contrée, on verra disparaître aussi les espèces animales auxquelles il était approprié. C'est ce dont il est aisé de se convaincre par des exemples journaliers. Il faut, en effet, que ces espèces trouvent dans les lieux qu'elles fréquentent : une nourriture suffisante durant l'hiver, alors qu'elles ne peuvent plus guère courir la campagne ; un refuge contre leurs ennemis, dont les plus dangereux sont les oiseaux de proie ; enfin, une retraite où elles puissent nicher et élever leurs petits.

Ces conditions sont surtout essentielles à remplir pour les oiseaux de passage, qui, revenant de loin et après une longue absence, fort désappointés de ne plus retrouver leurs asiles familiers, iraient forcément se pourvoir ailleurs. Mais comme ils ne trouveraient pas toujours dans leurs nouveau gîte leurs conditions naturelles d'existence, il leur arriverait souvent de succomber avant d'avoir pu reproduire.

Parmi les oiseaux les plus intéressants à protéger, il faut citer d'abord le loriot, le merle, les mésanges, la fauvette, le rossignol, le rouge-gorge, le roitelet, le troglodyte, les hirondelles ; puis le pivert, l'épéiche ; enfin, le chardonneret, le pinson, le linot, le verdier, le bouvreuil, l'alouette, etc.

Si maintenant, après avoir constaté le mal et ses causes, nous cherchons les moyens d'y remédier, nous n'aurons pas de peine à conclure qu'il faut d'abord conserver ce qui reste de la végétation arbustive de nos campagnes, puis rétablir ce qui a été détruit. Trois agents doivent, suivant M. Burger, concourir à la reconstitution de ce boisement ; ce sont les trois classes de propriétaires reconnues par le Code forestier.

L'Etat peut intervenir par lui-même dans les forêts qui lui appartiennent exclusivement, en adressant à l'administration compétente les instructions nécessaires, en faisant laisser çà et là, sur certains points et notamment sur les lisières des forêts domaniales, quelques emplacements qu'on s'abstiendra de débarrasser du mort-bois, de manière à en faire des réserves, des fourrés impénétrables où les petits oiseaux n'aient aucun péril à redouter. Il peut aussi exercer une action indirecte, mais efficace, auprès des autres propriétaires.

Les communes et les établissements publics peuvent agir de la même manière, d'après l'avis des conseils municipaux et avec le concours de l'administration forestière, et prescrire sur leurs chemins vicinaux classés le même mode de reboisement que l'Etat fait exécuter sur les routes nationales.

Enfin, les particuliers semblent appelés à avoir la plus large part dans l'accomplissement de l'œuvre modeste, mais utile, qu'il s'agit d'accomplir. Ce sont eux, en effet, qui possèdent la majeure partie du territoire, et ils peuvent le plus souvent, sans être arrêtés ou contrariés par les lenteurs administratives, opérer sur leurs domaines les changements qu'ils jugent avantageux à leurs intérêts, ou à ceux du public. C'est donc ici, comme en bien des choses, à l'initiative privée que revient le principal rôle.

Nous ne suivrons pas M. Burger dans les détails des mesures qu'il propose ; nous aurions le regret de ne pas nous trouver d'accord avec lui sur certains points. D'ailleurs, il ne ferait sans doute aucune difficulté de convenir lui-même que les moyens d'exécution sont susceptibles de varier, suivant les circonstances locales. Mais les comices agricoles seraient bien à même de donner à ce sujet des avis très judicieux.

Nous dirons donc aux agriculteurs : Plantez des arbres et des arbustes fruitiers ou forestiers là surtout où vous ne sauriez établir d'autres cultures ; ils paieront large-

ment les sacrifices que vous aurez pu vous imposer pour cela.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mercredi trente octobre courant, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

AVIS

A dater d'aujourd'hui, Monsieur JEAN VERNETTI, cuisinier, demeurant maison Rigotti, aux Moulins, ne reconnaît plus les dettes que sa femme pourrait contracter.

AVIS

Par acte sous signature privée en date du six octobre courant, enregistré, le sieur CURAU JEAN-BAPTISTE, épiciier à Monte Carlo (Principauté), a acquis du sieur BATTAGLIA EUGÈNE, le fonds de commerce d'épicerie, comestibles, vins et spiritueux, que ce dernier exploitait à Monte Carlo, villa Trucchi.

Les oppositions seront reçues dans la huitaine entre les mains dudit sieur CURAU, acquéreur.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 octobre 1889

SAINT-TROPEZ,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sable.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud.	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte.	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Dominique, fr., c. Marette,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre.	id.

Départs du 7 au 13 octobre

SAINT-TROPEZ,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sur lest.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud.	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Dominique, fr., c. Marette,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

APPARTEMENT NON MEUBLÉ

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser rue Basse, 22, deuxième étage de 5 heures à 6 heures soir

SALON DE COIFFURE

TENU PAR

PASSERON LAURENT

MONACO — 8. rue Caroline, Condamine — MONACO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Garç. Monaco-Condamine.

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

PARIS à LONDRES

Par DIEPPE et NEWHAVEN et vice versa

SERVICES A HEURES FIXES

Tous les jours y compris le dimanche

Trajet de jour (1^{re} et 2^e classe) en 9 heures et demie

Départ de Paris (Saint-Lazare), 9 heures matin.

Départ de Londres (L. Bridge ou Victoria) 9 heures matin.

Trajet de nuit (1^{re}, 2^e, 3^e classe) en 11 heures

Départ de Paris (Saint-Lazare), 8 heures 50 soir.

Départ de Londres (L. Bridge ou Victoria), 9 heures soir.

S'adresser, pour billets et renseignements, aux gares et bureaux des Compagnies, ainsi qu'aux agences de MM. Th. Cook, Gaze, Lubin, etc.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 46

Art et chiffons, par la baronne de Spars, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Singulière aventure de deux volontaires (épisode de la guerre de 1870-71), par O. Berland, dessin de V. Binet. — Mariage de S. A. R. le duc de Sparte, dessin de G. de Billy. — Les Courses en province (La Flèche), texte et dessins par Clermont Gallerande. — La rentrée des Facultés, par Paul Bonhomme, dessin de Cordova. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Chronique du Sport, par Mauborguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

Imprimerie de Monaco. — 1889

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
8	759.3	759.9	759.7	759.5	760.1	18.4	19.3	19.8	16.1	16.9	76	S E modéré	Beau puis nuageux
9	59.6	59.3	58.2	57.8	58.1	16.2	18.2	18.6	18.6	18.2	87	S E fort	Couvert, pluie
10	54.7	54.6	54.6	54.8	55.6	19.2	19.4	19.2	18.2	17.3	78	S puis S O fort	Couvert soir beau
11	57.7	58.1	57.4	56.3	55.3	17.4	18.2	17.3	18.2	18.2	76	S E lég. puis S O viol.	Nuageux soir beau
12	57.4	57.8	57.7	57.8	58.1	15.2	17.2	18.1	17.5	16.7	65	S O, S S E	Beau soir, nuag., nuit pluie
13	56.3	56.1	56.2	56.4	56.5	14.3	15.6	16.8	15.4	15.2	61	S O léger, calme	Couvert pluie, puis beau
14	56.6	56.5	56.3	58.1	59.7	14.8	17.6	14.8	14.4	13.6	64	S E fort p. E et N O p. S E	Nuag. orag. tempét. s. beau
DATES		8	9	10	11	12	13	14					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	20.2	19.6	19.1	18.5	18.3	17.2	17.6				
		Minima	14.5	13.6	12.9	14.2	13.8	11.4	13.9				

Pluie tombée : 31^{mm} 4